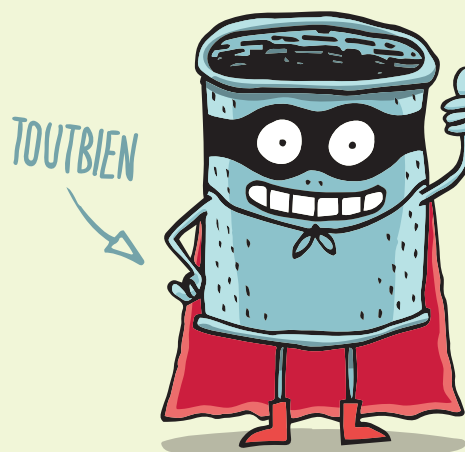


LES COMMUNES ET LA CCMP
S'ENGAGENT CONTRE



LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

AVEC LES PRESTATAIRES

- › Réduire les coûts.
- › Améliorer la qualité nutritionnelle des repas.
- › Diminuer les emballages.

AUPRÈS DES ENFANTS

- › Favoriser des temps de repas plus longs.
- › Poursuivre les actions de sensibilisation.
- › Faciliter leur engagement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- › Coordonner des actions avec le département et les collèges du territoire.
- › Informer l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).
- › Associer l'Éducation Nationale.

AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

- › Communiquer sur les coûts et chiffres du gaspillage alimentaire.
- › Communiquer sur les démarches d'amélioration réalisées.

AVEC LE PERSONNEL

- › Former les animateurs et encadrants de cantine aux enjeux du gaspillage alimentaire.
- › Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les communes.

